

Qu'est-ce que le subjonctif plus-que-parfait ?

- Le subjonctif plus-que-parfait est utilisé pour exprimer quelque chose d'incertain, irréel, possible ou envisagé.
- Il marque l'antériorité d'une action par rapport à une action passée.
- Le subjonctif plus-que-parfait s'emploie dans des subordonnées introduites par les conjonctions « que » ou « qu' » et la proposition principale de la phrase est souvent à l'imparfait ou au conditionnel.

Exemple : J'aurais aimé qu'il eût chanté ce jour-là.

Comment se conjuguent les verbes du 1er groupe au subjonctif plus-que-parfait ?

Pour conjuguer un verbe du premier groupe au subjonctif plus-que-parfait

- on prend l'imparfait du subjonctif de l'auxiliaire « avoir »,
- et on ajoute le participe passé du verbe conjugué.

Attention : Les verbes pronominaux se conjuguent avec l'auxiliaire « être ». le participe passé s'accorde alors avec le sujet.

Exemples :

- le verbe « aimer » :
avec l'auxiliaire « avoir ».
que j' **eusse** aimé
que tu **eusses** aimé
qu' il/elle **eût** aimé
que nous **eussions** aimé
que vous **eussiez** aimé
qu' ils/ elles **eussent** aimé

- le verbe « s'arrêter » :
avec l'auxiliaire « être ».
que je me **fusse** arrêté(e)
que tu te **fusses** arrêté(e)
qu' il/elle se **fût** arrêté/arrêtée
que nous nous **fussions** arrêté(e)s
que vous vous **fussiez** arrêté(e)s
qu' ils /elles se **fussent** arrêtés/ arrêtées